

TRADUIRE L'INTRADUISIBLE

[le Coran]

C'est dans la *koinè* en usage chez les poètes d'Arabie centrale et orientale au VI^e s. de notre ère, avec parfois une teinte du dialecte propre à La Mekke, que s'est formulée la révélation du Coran. Porté au rang de langue religieuse, sacrée et solennelle, l'idiome est devenu l'outil linguistique de la société islamique pour exprimer, véhiculer sa pensée, ses idées, sa logique.

S'il existe un bon nombre de traductions "légitimisées" et si excellentes soient-elles, la référence à l'original constitue le *nec plus ultra* d'une lecture intelligente et pénétrante. En effet, "Dieu a fait descendre le plus beau des récits : un Livre dont les parties se ressemblent et se répètent. La peau de ceux qui redoutent leur Seigneur en frissonne, puis leur peau et leur cœur s'adoucissent à l'invocation du nom de Dieu." (39, 23). On comprend le grand désarroi du non-arabisant...

Traduire soulève la question du noeud unissant langue et pensée. Il s'agit de modeler un texte intrinsèquement sémitique dans une langue par exemple indo-européenne réfléchissant un mode de pensée indo-européen. Cela en respectant le message et son style. Cela en tenant compte aussi du groupe humain auquel la traduction s'adresse à un moment donné.

À l'époque même de Muhammad, l'islam gagnant des populations non-arabes, des traductions eurent lieu. Des sources, citées par les savants Sarakhsi et Farid Wajdi, évoquent une transcription en persan de la première sourate par un compagnon de Muhammad à Médine, Salmân al-Fârsi. Il est fait mention d'une version berbère du Coran en 127 de l'Hégire, sans plus de détail. Une traduction complète aurait existé en sindhi ou moulteni, une langue indienne quoi qu'il en soit, vers 270 de l'Hégire. Des manuscrits de traductions persanes ont perduré jusqu'à nous, depuis le VIII^e s.

Les non-musulmans aussi ont pris très tôt intérêt au Livre. Les fragments d'un document syriaque signalé par Mingana de Manchester portant citations et réfutations du Coran dateraient de la deuxième moitié du I^{er} s. de l'Hégire (VII^e-VIII^e s.). Les clercs et théologiens byzantins contemporains de Muhammad se penchent sur le Livre, non par curiosité ou réflexe scientifique, mais afin de sonder les causes du bouleversement provoqué par la conquête arabo-musulmane et de fourbir des armes spirituelles. La première traduction latine voit le jour au XII^e s. à l'instigation de Pierre Maurice de Montboissier, abbé de Cluny. Pérégrinant en Espagne entre 1141 et 1143, il prend conscience de l'attrait de l'islam pour un chrétien ibérique, à cette époque de controverse intellectuelle. Parer au danger passe par sa connaissance. Il appelle une équipe de traducteurs à la besogne : sous la houlette de l'Anglais Robert de Ketton (dit erronément "de Retines"), vont travailler le Dalmate Hermann de Carinthie, le Mozarabe Pierre de Tolède et ... le Sarrasin Mahumeth. L'ouvrage est achevé en 1143. Dérivent de ce travail les traductions italiennes d'Arrivabene (1547),

allemande de Schweigern (1623) et néerlandaise (anonyme, 1641).

La seconde traduction réalisée directement à partir de l'original arabe est celle d'André du Ryer en français (1647), qui sera traduite à son tour en anglais (Ross, 1649), en néerlandais (Glasemaker, 1658) et en allemand (Lange, 1688). La troisième est due à Ludovico Marracci; elle est à la base de la traduction allemande de Nerretter (1703). Suivent l'anglaise de Sale (1734) et l'allemande de Megerlin (1772). Aujourd'hui, en français, les spécialistes apprécient les traductions de Montet (1929, Payot), d'Hamidullah (1959, Club français du Livre), de Blachère (1947-1951, Maisonneuve), de Masson (1967, Gallimard). Toutefois chacun avoue préférer sa version maison de ce "Coran glorieux écrit sur une Table gardée" (50, 21-22).

Source : Farah Mébarki (1998), «Traduire l'intraduisible», dans *Le monde de la Bible*, n° 115, p. 55.